

7331-1-2 (CFE)

novembre 2018

Liste de distribution

**COMPTE RENDU DE DÉCISIONS DU COMITÉ DU FONDS EUROPÉEN  
HOTEL DE VILLE MONS - 22 GRAND PLACE - LE 18 OCTOBRE 2018**

En présence de :

Présidente :	Commandant Formation Europe	Bgén D.O. Quinn
Membres :	Rep Cmdt Pays-Bas NE Cmdt Italie Cmdt Allemagne Cmdt USFC(E) Cmdt SHAPE Rep OSC ELFC (L) Rep NUF Adjud de formation	Lcol M. van Marum Col J.P. Levasseur Col D. Constable Lcol M. Penney Lcol J. Galuga Lcol J. Price Lcol P. MacKenzie PM1 G. McTigue
Membres d'office :	Président GTFE CEM FE Rep Cmdt RU Gest sup PSP Gest des comptes FNP Secrétaire CFE	Maj J. Murdock Capf D. Wakeland Lcol S. Morrisson Mme J. Thibault Mme M. Joly Mme J. Niese
Absent :	OSC Bruxelles D NATEX Cmdt EMI OTAN	Col G. Ivey M. C. Towning Col R. Elvish
Observateurs :	Norfolk Turquie USFC(E) Norfolk JFC Naples Ramstein Turquie	Lcol Marshall Lcol J. Johnston Adjud C. Poulin Adjum L. Boire Adjum P. Sonier Adjum D. Jalbert Adj G. Slate

<b>Point</b>	<b>Discussion</b>	<b>Action</b>
<b>I</b>	<b>MOT D'OUVERTURE</b>	
	1. La présidente ouvre la réunion à 13 h 30. Les présentations sont faites. La présidente souhaite la bienvenue à tous et chacun et présente les priorités, le budget et les statistiques 2018-2019 du Fonds européen au Comité.	Info
<b>II</b>	<b>ADOPTION DU DERNIER ROD DU CFE</b>	
	2. La présidente demande aux membres du Comité d'examiner le compte rendu	Info

	<p>de décisions de la dernière réunion du 20 fév 2018.</p> <p>Le Cmdt SHAPE propose d'adopter le compte rendu de décisions, la motion est appuyée par le Cmdt USFC(E). Tous sont en faveur. <b>Adoptée.</b></p>	
<b>III</b>	<b>EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS DU FE EN DATE DU 30 AOÛT 18</b>	
	<p>3. La Gest des comptes FNP présente la situation financière du FE basée sur les états financiers en date du 30 août 2018. Le FE est actuellement légèrement au-dessus du budget avec un revenu réel CDA de 65 439 € par rapport à une perte budgétée de -17 724 €. Elle informe également les membres que le CFE dispose de fonds non grevés de 20 000 €. La Gest sup PSP déclare également que les états financiers de la fin septembre ont été publiés hier et même si le CFE va bien, il se trouve dans une position négative en ce qui concerne le flux de sa trésorerie. On a donné les subventions du FE à tous les FU en septembre, ce qui a placé les fonds du FE dans un flux de trésorerie négatif. La Gest sup PSP et la Gest des comptes examineront plusieurs options pour la prochaine année afin de s'assurer que le FE ne se retrouve pas dans une situation de flux de trésorerie négatif similaire. Tous les membres sont invités à fournir de nouvelles idées à la Gest sup PSP sur la façon dont cela peut être accompli. Par exemple : le FE pourrait donner les subventions du FE par 3 ou 4 versements à compter de juin au lieu de deux versements à compter d'avril. On pourrait faire de même pour les subventions du CANEX et du RARM. Les options seront élaborées et présentées au GTFE et les membres du CFE lors de leurs prochaines réunions respectives aux fins de discussion, de recommandations et de décisions.</p> <p>Le Cmdt Allemagne explique que, dans le passé, les flux de trésorerie du FE n'ont pas posé de problèmes puisqu'il y avait beaucoup plus de fonds non grevés, et qu'on n'a jamais vu le mouvement de trésorerie autant qu'on peut le voir cette année.</p>	<p>Info</p> <p>Membres Gest sup PSP Gest des comptes</p>
<b>IV</b>	<b>AFFAIRES COURANTES</b>	
	<p>4. <b><u>Assurance voyage pour le Programme de chalet</u></b> La Gest sup PSP a fait des recherches sur les assurances pour le Programme de chalet et en a trouvé aucune. Les assurances peuvent être achetées par les membres lors de la location d'une voiture ou à l'achat des billets d'avion, mais malheureusement il n'y a rien que nous puissions fournir à la location d'un chalet. CANEX-RARM au Canada ne peut fournir d'assurance voyage à l'extérieur du Canada. Lors de la dernière réunion du CFE, on a donné l'autorisation au GTFE de rembourser les membres qui ne pouvaient pas utiliser le chalet pour des raisons exceptionnelles en dehors du contrôle du membre, jusqu'à concurrence du coût du chalet. Aucune mesure n'est requise.</p> <p>5. <b><u>Changement aux statuts</u></b> Des changements ont été apportés et approuvés par le Cmdt Formation Europe sortant en juillet 2018 et les nouveaux statuts ont été distribués à tous les membres du GTFE et du CFE en français et en anglais.</p>	<p>Info</p> <p>Info</p>
<b>V</b>	<b>AFFAIRES NOUVELLES</b>	

## **6. Changements aux frais de représentation**

Il y a deux semaines, tous les bénéficiaires de frais de représentation ont été informés par la Gest sup PSP qu'un montant fixe de leurs frais de représentation a été récupéré.

Le Cmdt FE explique qu'elle a eu besoin d'utiliser les fonds de représentation pour payer pour les activités d'accueil public. Pour ce faire, elle a demandé l'autorisation du directeur général des BNP. Une demande d'aliénation au montant de 7 800 \$ a été transmise aux SBMFC. Le DPF SBMFC a répondu en proposant d'augmenter le plafond des cmdt exigeant ces fonds au lieu d'une récupération auprès de tous les cmdt. Le Cmdt FE demande l'avis des membres concernant les fonds de représentation. Une discussion approfondie s'ensuit :

- les frais de représentation améliorent les activités d'accueil public;
- les frais de représentation pourraient être utilisés pour payer une bonne partie de l'alcool pour les fonctions publiques laissant plus de fonds pour les activités d'accueil public;
- la Formation Europe continuera d'avoir un déficit pour les activités d'accueil public en raison de l'étendue de nos responsabilités et du montant de base relativement faible, nous devons donc planifier plus intelligemment. Les fonds d'accueil doivent être utilisés pour des raisons stratégiques;
- il est possible que le montant reçu ces dernières années ne soient pas disponible dans l'avenir;
- chaque cmdt doit savoir qu'il dispose d'un montant de base afin de faire la planification;
- est-ce que les cmdt peuvent avoir un montant de base et le Cmdt FE des fonds supplémentaires pour ceux ayant des besoins additionnels?
- les fonds non utilisés pour les dépenses de représentation seront remis au FE;
- les fonds de représentation devraient être établis selon les besoins;
- nous devons mieux utiliser les dépenses de représentation, il devrait être basé selon les besoins et non sur le nombre de personnes que nous servons;
- les cmdt qui ont un pouvoir d'influence de plus sur la position du Canada en Europe devraient avoir accès aux fonds d'accueil publics;
- les cmdt devraient avoir également de la flexibilité pour les activités non planifiées;
- en général, sur l'ensemble des sources de fonds, les cmdt ont très peu de liquidités pour faire les choses qu'ils doivent faire.

La Gest sup PSP explique que les SBMFC décident combien chaque cmdt recevra. Il est à noter que les SBMFC ne fournissent pas de fonds à la Formation Europe, ils autorisent la Formation Europe d'utiliser seulement ses BNP pour les frais de représentation. Nous recevons un message annuel des SBMFC qui autorise cette année (en italique) :

- *EUROPE, CMDT RÉGIONAUX ET LOCAUX, OSC, CRD, SNR, REP*

*MIL, RLN, ACO ET CMDT NDC - 1 260 DOLLARS CANADIENS :*

- *RMN CA - 3 000 DOLLARS CANADIENS*

Lors de la réunion du CFE en février 2018, nous avons voté sur le montant que chaque bénéficiaire recevrait cette année. Le montant accordé est de 660 € et 800 € pour les cmdt avec un adjudant-chef et 1 584 € pour les RMN. Le montant que le CFE décide de donner ne peut être plus élevé que le montant permis par les SBMFC. La Gest des comptes et la Gest sup PSP examineront les frais de représentation avec le dirigeant principal des finances des SBMFC afin de vérifier s'il pourrait avoir de la souplesse dans la façon dont les fonds sont distribués au sein de la Formation Europe.

Après de longues discussions, il est décidé que tous les membres du CFE soumettront leurs idées et suggestions concernant l'avenir des fonds pour les frais de représentation à la Gest sup PSP APT à la fin de novembre 2018.

Par exemple :

- montant de base de 60 % à tous les bénéficiaires actuels
- fonds excédentaires de 40 % gérés par le Cmdt FE

#### **7. Discussions et commentaires du GTFE sur la croissance de la Formation Europe en ce qui concerne le Fonds européen**

- Est-ce que le Cmdt FCE peut désigner un membre des FAC qui est un non-membre de l'OTAN à être soit le président du FU ou le PC local pour les BNP?
  - Le GTFE dit que cela se fait au Canada et ne devrait pas être un problème. La Gest sup PSP et la Gest des comptes offrent de nombreux contrôles et vérifications au Cmdt FE concernant les FU locaux.
- Si l'ELFC (L) devient plus autonome en termes de C2, est-ce que nous allons regarder à établir un fond distinct pour eux afin de continuer à les garder sous la FE?
  - Le GTFE dit qu'il n'y a aucune intention de l'ELFC (L) de s'éloigner de la présente entente.
- Les FAC sont en croissance en Europe; mais pas le Fonds européen;
  - La Gest sup PSP examinera la possibilité d'avoir une cantine de l'unité à Riga;
  - Les membres doivent réduire au minimum leur demande pour les fonds des BNP et vivre avec ce qu'ils ont à leur disposition.

#### **8. Changement aux statuts des FU locaux pour répondre aux besoins locaux**

En général, l'affiliation au FU est définie conformément aux statuts du FE sur l'affiliation. Les FU demandent qu'elles soient autorisées à modifier leurs statuts locaux sur l'affiliation afin de permettre, comme il convient aux besoins locaux, autres membres que ceux approuvés par le FE (p. ex. les CTA, le personnel recruté sur place, les AMC, d'autres ministères du gouvernement). Le Cmdt USFC(E) explique qu'il dispose d'un nombre assez élevé des CTA au sein de son unité et qu'ils ne sont pas admissibles à participer à des événements parce qu'ils ne sont pas membres de son FU. Cela est contraire à la notion d'une équipe solide. Le Cmdt USFC(E) a demandé à son représentant du GTFE de

Membres  
Gest sup  
PSP

<p>présenter une autre motion que celle abordé lors de cette réunion. Ce qu'il voulait était une subvention du Fonds européen à son FU pour ses CTA (pas pour leurs familles) pour leur permettre de participer à quatre (4) événements du FU annuels (BBQ de bienvenue et de départ, souper de Noël, etc.). En raison du nombre élevé de CTA, le FU de l'USFC(E) ne dispose pas des fonds nécessaires pour se le permettre.</p> <p>Cependant, ce n'est pas la motion présentée au CFE, la présidente indique que cette question doit être discutée de nouveau par le GTFE et présentée au cours de la prochaine réunion en février.</p> <p><b>9. <u>Nouveau chalet à Garmisch-Partenkirchen</u></b>  La coordinatrice des chalets, Mme Manon Desjardins-Boudrias, a remplacé le chalet dans cette région et le nouveau chalet est maintenant situé à Garmisch-Partenkirchen. Il a été fortement recommandé. Il est accessible par train; le nouveau propriétaire est très attentif et ce chalet a d'excellentes critiques. Le chalet est entièrement réservé cet hiver.</p> <p><b>10. <u>Programme académique</u></b>  Le programme académique enregistre sa meilleure participation jamais obtenue avec 21 participants. Le CFE a approuvé 500 € par étudiant pour un total de 5 000 € lors du dernier budget du CFE. Ce ne sera pas suffisant pour payer tous les étudiants et le budget doit être augmenté de 5 500 €.</p> <p>Proposé par le Cmdt SHAPE, appuyé par le Rep Cmdt Pays-Bas NE d'augmenter le budget de 5 500 €. Tous sont en faveur. <b>Adopté</b></p> <p>Le GTFE recommande que le budget pour la prochaine année soit plafonné à 7 000 € et divisé à parts égales entre les étudiants admissibles pour un maximum de 500 € par étudiant.</p> <p>Proposé par le Cmdt Allemagne, appuyé par le Rep NUF de plafonner le budget de l'année prochaine à 7 000 € et de le diviser à parts égales entre les étudiants admissibles pour un maximum de 500 €, et s'il n'y a qu'un ou deux étudiants de plus, le GTFE demandera, par échange de correspondance, aux membres du CFE à voter pour obtenir des fonds supplémentaires. Tous sont en faveur. <b>Adopté</b></p> <p>Le GTFE recommande de modifier les règles du programme académique pour permettre aux étudiants, qui prennent une année de congé après l'école secondaire, d'être admissibles au programme académique.</p> <p>Proposé par l'OSC ELFC (L), appuyé par le Cmdt USFC(E) de permettre aux étudiants qui prennent une ou plusieurs année de congé après l'obtention du diplôme d'études secondaires d'être admissibles au programme académique si leurs parents sont toujours membres du FE au moment du paiement de la subvention. Tous sont en faveur. <b>Adopté</b></p> <p><b>11. <u>Soutien aux familles lorsqu'un membre des FAC est absent pour plus de 30 jours en raison d'un déploiement ou d'un ST</u></b></p>	<p>GTFE</p> <p>Info</p> <p>Gest sup PSP</p> <p>Gest sup PSP</p> <p>Gest sup PSP</p>
---	---

	<p>Le GTFE recommande que les règles de ce programme soient modifiées pour inclure les conjoints des membres du FE lors d'un déploiement de l'OTAN/ONU/militaire.</p> <p>Proposé par le Cmdt SHAPE, appuyé par l'adjuc de Formation que les règles de ce programme seront modifiées pour inclure les conjoints des membres du FE lors d'un déploiement de l'OTAN/ONU/militaire.</p> <p>Tous sont en faveur. <span style="float: right;"><b>Adopté</b></span></p> <p><b>12. <u>Introduction du nouveau gérant de la cantine canadienne Ramstein</u></b> M. Marc-André Gaudet a été embauché pour gérer la CCR. Il vient avec une vaste expérience. Il a été le gestionnaire adjoint des PSP à Suffield et est un ancien intendant. Il a aussi travaillé au NATEX en tant que directeur d'entrepôt par le passé.</p>	<p>Gest sup PSP</p> <p>Info</p>
<b>VI</b>	<b>DISCUSSION LIBRE</b>	
	<p><b>13. <u>Fonds de prévoyance pour aider les cmdt lorsque les membres des FAC sont dans le besoin</u></b></p> <p>Le Cmdt USFC(E) soulève la question suivante : quelles sont les ressources disponibles du FE en cas d'urgence? p. ex. violence familiale, perturbation par le voisin, etc. Les points suivants sont discutés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gest sup PSP : les SBMFC disposent des fonds de «Appuyons nos troupes », mais qui est fondé sur les besoins financiers et la plupart d'entre nous en Europe n'ont pas besoin d'aide financière;</li> <li>• Si le public a une responsabilité, est-ce que les BNP ne devraient pas en avoir une également?</li> <li>• Est-ce que les cmdt en Europe pourraient avoir accès à une carte de crédit préchargée pouvant être utilisée en cas d'urgence?</li> </ul> <p>La présidente propose que la Gest sup PSP et la Gest des comptes FNP fassent quelques recherches pour savoir ce qui pourrait être disponible sur le réseau des BNP pour aider en cas d'urgence.</p> <p><b>14. <u>Fonds non grevés des FU</u></b></p> <p>Le Cmdt USFC(E) discute de la grande quantité d'argent comptant que certains FU gardent, et du fait que ces fonds auraient dû être dépensés lorsque les familles étaient en poste. Les familles sont parties depuis longtemps, et certains FU ont beaucoup d'argent comptant qui pourraient être utilisés par le FE. Pourtant le FE continue de donner le même montant de fonds à ces FU.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Cmdt SHAPE est en désaccord que les fonds inutilisés devraient revenir au FE. Tout FU a des réalités, des projets, un rythme opérationnel, et des circonstances différentes. Si les fonds ne sont pas dépensés au courant de l'année, les FU devraient être autorisés à les dépenser dans l'avenir.</li> <li>• L'adjuc de la Formation est également en désaccord parce qu'il pourrait y avoir de nombreuses raisons pour lesquelles les fonds ne sont pas dépensés. Les FU devraient être encouragés à dépenser tous leurs fonds au cours de l'année où ils reçoivent les fonds du FE; ainsi ils répondraient aux besoins de la communauté.</li> </ul>	<p>Gest sup PSP Gest des comptes</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CEM FE : les fonds sont disponibles au bénéfice des membres. Si les fonds ne sont pas dépensés, cela signifie que les membres n'en ont pas bénéficiés. On doit encourager les FU pour qu'ils commencent à trouver des moyens pour offrir à leurs membres tous les avantages afin qu'ils puissent découvrir l'Europe de la meilleure façon possible.</li> <li>• Rep Cmdt Pay-Bas NE : y a-t-il une évaluation financière après un an? La Gest sup PSP et la Gest des comptes FNP examinent les états financiers sur une base mensuelle et informent les FU s'ils ont des problèmes quelconques. Étant donné qu'ils se trouvent tous dans une saine situation financière, il n'y a donc aucun problème à signaler.</li> <li>• La Gest sup PSP préparera trois années des résultats financiers et les partagera avec tous les membres.</li> </ul> <p>La présidente a chargé le GTFE à examiner les données des trois ans et à présenter un rapport lors de la prochaine réunion.</p>	Gest sup PSP Gest des comptes GTFE
<b>VII</b>	<b>LEVÉE DE LA RÉUNION</b>	
	22. Le Cmdt USFC(E) demande une motion pour ajourner la réunion à 16 h, appuyée par le Cmdt Allemagne. Tous sont en faveur. <b>Adoptée.</b>	Info
	La prochaine réunion sera en février, date exacte à déterminer.	

Annexe A : Présentation du CFE

RÉVISÉ PAR

\_\_\_\_\_  
J. Thibault, Gest sup PSP(E)

\_\_\_\_\_  
Date

RECOMMANDÉ

\_\_\_\_\_  
Maj J.R. Murdock, Président du GTFE

\_\_\_\_\_  
Date

APPROUVÉ/NON APPROUVÉ

\_\_\_\_\_  
D.O. Quinn, BGen  
Présidente du CFE

\_\_\_\_\_  
Date

Liste de distribution :

Action

Membres CFE

## Membres GTFE

### Information

Cmdt Brunssum  
Cmdt Bucharest  
Cmdt Lille  
Cmdt Molesworth  
Cmdt Naples  
Cmdt Norfolk  
Cmdt Northwood  
Cmdt Norvège  
Cmdt Oberammergau  
Cmdt Poggio-Renatico  
Cmdt Ramstein  
Cmdt Rome  
Cmdt Torrejon  
Cmdt Turquie  
OSC HST(E)  
SNR BDC  
SNR Bydgoszcz  
SNR Elblag  
SNR Riga  
SNR Sigonella  
SNR Szczecin  
SNR Tallinn  
SNR Vilnius  
Coordinateurs des PSP Europe